



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20241125-2024_25PJ-DE
Reçu le 27/11/2024

Affiché le 29/11/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 14

présents : 12

votants : 13

L'an deux mille vingt quatre

Le 25 novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 21 novembre 2024

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Jean-Luc BRUGUES a donné procuration à Eric CHERON, Daniel MAURIE

OBJET : Vente parcelle AN 146

Madame la Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du propriétaire du Château de Maraval du 25 octobre 2024. Celui-ci souhaite acquérir la parcelle AN 146, ancien chemin communal, pour relier ses parcelles avec celles qu'il projette d'acheter à la Communauté de Communes de Domme-Villefranche du Périgord.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 11 voix pour et 2 abstentions :

- Décide de vendre **une partie** de la parcelle AN 146 au propriétaire du Château de Maraval, de façon à ce que le propriétaire de la parcelle AN 144 puisse accéder à sa parcelle,
- Décide de fixer le prix de vente à **2 €/m²**,
- Précise que les frais afférents à cette vente seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 26 novembre 2024

Pour extrait certifié conforme
Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX